

navale est essentielle à la protection effective du commerce, au salut de l'empire et au maintien de la paix universelle.

Mon honorable ami acceptait ce paragraphe, pas un mot ne devait en être retranché, mais le seul reproche qu'il faisait était que le langage n'était pas assez défini. Il n'était pas satisfait de nous voir prendre des dispositions pour l'organisation d'un service naval, il insistait pour que l'organisation se fasse immédiatement. On ne devait perdre ni un jour ni une heure et, pour tenir compte de son avis, nous avons inséré le mot "rapide". Il n'était pas question alors de consulter les électeurs, d'avoir un plébiscite ou des élections générales et d'inviter le peuple à nous dire ce que nous devons faire. Mon honorable ami ne voulait pas que nous attendions un instant pour prendre le temps de consulter personne, mais il insistait pour que nous nous mettions à l'œuvre immédiatement. Il était dans cette disposition d'esprit quand la session se termina. Après la session, il se rendit en Angleterre où il présenta aux électeurs anglais la motion qui avait été adoptée par le Parlement sur la nécessité de l'organisation immédiate d'un service naval canadien. Après son voyage en Angleterre et presque le jour même de son arrivée à Halifax, il parla encore sur le même sujet et de la même manière qu'il l'avait fait auparavant, en faisant le tableau de tous les avantages que retireraient le pays en général, la Nouvelle-Ecosse et Halifax en particulier, de l'organisation d'une marine canadienne. Le 14 octobre, mon honorable ami parla en ces termes à Halifax :

Un principe directeur devrait au moins prédominer, je veux dire que toute disposition prise pour notre défense navale devrait tenir compte de nos matières premières de notre main-d'œuvre et de l'habileté manuelle de notre population. Sous ce rapport ne nous est-il pas permis d'espérer que cela donnera un stimulant et un encouragement à l'industrie de la construction des navires qui a décliné depuis longtemps au Canada? Aujourd'hui l'occasion est belle pour la Nouvelle-Ecosse. La Providence a doté cette province des matériaux, des hommes et de la situation maritime qui sont essentiels pour faire aboutir un projet de défense navale et de protection.

Il n'y avait dans ces paroles aucune indication que nous devions consulter le peuple. La Providence elle-même avait décidé que la marine était dans l'intérêt de la Nouvelle-Ecosse.

Mais en débarquant à Halifax, l'honorable député apprit que certains de ses amis dont je vois quelques-uns devant moi, en ce moment, avaient prononcé des discours en contradiction directe avec l'attitude qu'ils avaient prise le 29 mars 1909.

Il est de notoriété publique que plusieurs membres de l'opposition, après avoir voté en faveur de la résolution que j'ai proposée

comme amendement à celle de l'honorable député de Toronto-nord (M. Foster), pendant la session de 1909—j'excepte naturellement l'honorable député de Jacques-Cartier (M. Monk) qui n'a pas voté—sont allés prononcer des discours contre cette politique dans diverses parties du pays.

L'honorable chef de l'opposition suit de trop près les affaires politiques de ce pays, pour n'avoir pas pris connaissance de ces discours et je ne crois pas faire une supposition risquée en disant que plusieurs de ces députés sont allés lui expliquer qu'il était possible de causer des ennuis au Gouvernement au sujet de cette politique et qu'il ferait bien de retirer l'appui qu'il lui avait donné.

Notre mère Eve ne fut tentée que par un seul; j'ignore combien mon honorable ami eut de tentateurs, mais il s'est montré un vrai descendant de notre mère commune. Il succomba à la tentation. Je présume qu'il éprouva quelque difficulté à préparer le terrain de son évolution et ne trouva pas facilement un prétexte pour répudier une politique qu'il avait approuvée quelques mois plus tôt. Ce prétexte lui fut fourni par la motion de l'honorable député de Jacques-Cartier, demandant un appel au peuple. Cette motion, telle que rédigée, n'était pas facile à avaler, mais mon honorable ami se montra à la hauteur de la situation. Il fit sienne l'idée d'en appeler au peuple avant de faire adopter cette politique, mais pour mieux avaler la pilule, il la dora d'un côté avec une proposition déclarant la politique du Gouvernement mal avisée et dangereuse, et de l'autre, avec une proposition demandant l'envoi en Angleterre du prix de deux dreadnoughts, soit \$25,000,000, en attendant le résultat de la consultation populaire. Ayant ainsi assaisonné la proposition de l'honorable député de Jacques-Cartier, il l'avalait sans la moindre hésitation et avala, du même coup, les convictions et les principes qu'il affichait quelques mois auparavant.

Il présenta sa motion qui ne fut pas acceptée. L'honorable député de Jacques-Cartier présenta aussi la sienne qui fut également rejetée et le bill fut adopté. Conformément aux usages parlementaires, la question était définitivement réglée sous le rapport législatif. Mais il ne s'ensuivait pas que toute opposition à cette politique devait cesser. La lutte pouvait continuer sur ce terrain.

L'opposition avait parfaitement le droit de combattre cette politique par tous les moyens qui lui sembleraient bons. L'honorable chef de l'opposition qui est, de l'aveu de tous, un parlementaire avisé, avait parfaitement saisi la situation.

Au commencement de la session, lorsqu'il prit la parole sur l'adresse, il nous rappela les conseils amicaux qu'il nous avait donnés l'année précédente, et que nous n'avons